



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Professeurs stagiaires 2022-2023 Mathématiques

JOURNÉE D'ACCUEIL – 30 AOÛT 2022



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Bienvenue
et
toutes nos félicitations aux lauréats du
concours !**



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cadre académique

Le second degré (hors LP) :

- 216 collèges publics et 38 collèges privés sous contrat
- 3 EREA
- 59 lycées publics et 29 lycées privés sous contrat
- 38 lycée professionnels public et 26 privés sous contrat

Les mathématiques

- Environ 1600 professeurs de mathématiques en collège ou en lycée
- 1400 dans l'enseignement public
- 200 dans l'enseignement privé.



6 inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR)

- Nadine ANTONACCIO
- Mohammed HAYOUNI
- Isabelle JACQUES (CARDIE)
- Nadine JOSEPH
- Pol LE GALL (Directeur de la pédagogie)
- Éric PAGOTTO (Doyen des IA-IPR)

Comment et où trouver l'information ?

➤ Sur le site Éduscol

<https://eduscol.education.fr>

- Les nouveaux programmes.
- Les aménagements des programmes.
- Les repères de progression et des documents ressources.

➤ Le site de la pédagogie de l'académie

<https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/>

- Les priorités académiques ...
- Des dossiers phares de l'académie.
- Les lettres de la pédagogie.

Comment et où trouver l'information ?

➤ Le site académique

<https://www4.ac-nancy-metz.fr/mathematiques>

- Les lettres de rentrée.
- Des documents des formations disciplinaires.
- Les concours et défis mathématiques.
- Les programmes et des ressources.
- Les activités des laboratoires de mathématiques.

➤ La liste de diffusion à destination des professeurs de mathématiques de l'académie

- Les manifestations mathématiques.
- L'actualité mathématique.

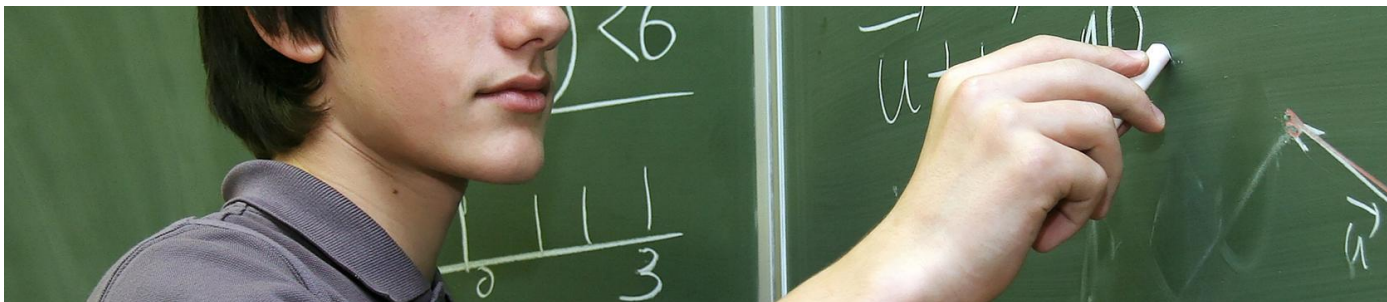
➤ Communication avec les IA-IPR

- Adresse : iprmath@ac-nancy-metz.fr
- Important : utiliser l'adresse professionnelle



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'enseignement des mathématiques

Évolutions de l'enseignement des mathématiques au collège

(Programme consolidé : BO n°31 du 30 juillet 2020)

➤ Aménagement des contenus enseignés suite à la réforme du collège 2015

- Une nouvelle approche de la géométrie par les transformations.
- Une place institutionnalisée pour l'algorithmique et la programmation.
- Une place importante pour la résolution de problèmes.
- Une trace écrite claire, structurée et récapitulative.
- Les automatismes.
- La démonstration au cœur des apprentissages.

➤ Attendus de fin d'année et repère de progressivité – BO du 29 mai 2019

- Les programmes rédigés en cycles.
- Des repères pour mieux organiser l'année.

➤ Évaluations de début de sixième

- Passation entre le lundi 12 septembre et le vendredi 30 septembre 2022
- <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

De nombreuses ressources mises à disposition en 2022:

- Le guide Résolution de problèmes au collège :



<https://eduscol.education.fr/document/13132/download?attachment>

- Des documents relatifs :

- ✓ à la trace écrite de cours :

<https://eduscol.education.fr/document/33599/download>

- ✓ aux pratiques orales à mettre au service des apprentissages :

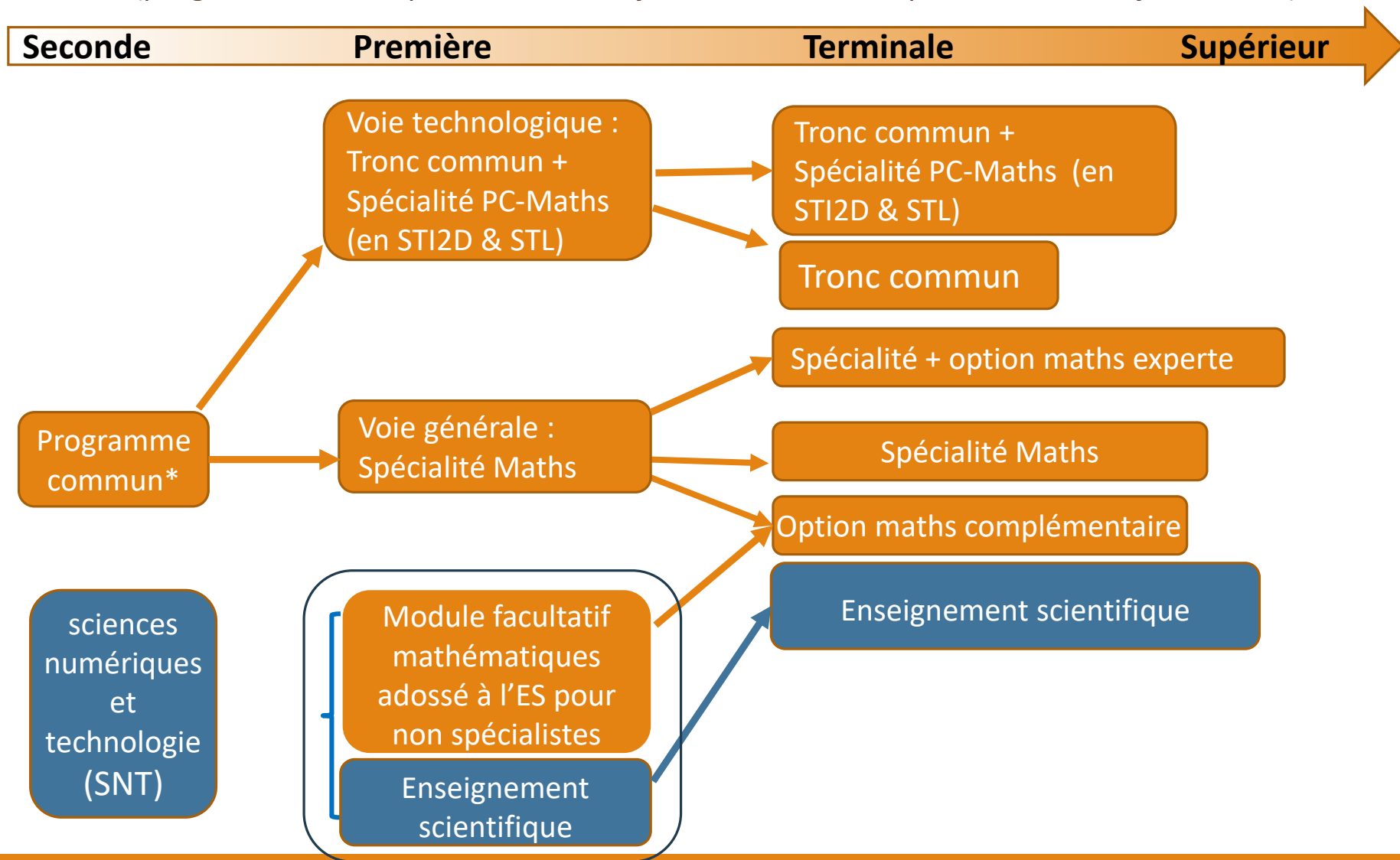
<https://eduscol.education.fr/document/33596/download>

- ✓ aux automatismes :

<https://eduscol.education.fr/document/33866/download>

La place des mathématiques au lycée

(programmes : BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019 et BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019)



Nouveaux programmes de mathématiques pour le nouveau lycée

➤ Focus sur la classe de Seconde

- Consolider et élargir les acquis du collège sans chapitres de révision.
- Développer le goût des mathématiques.
- **Permettre d'apprécier les démarches, les objets et les concepts mathématiques**
- Préparer les choix d'orientation (*des enseignements de spécialités en Terminale*)
- Assurer les bases mathématiques pour les poursuites d'études au lycée.

➤ Test de positionnement en classe de Seconde

- Passation en classe de seconde du 12 septembre au 30 septembre.
- <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

➤ Le nouveau BAC à compter de la session 2022

- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

De nombreuses ressources mises à disposition sur Eduscol:

<https://eduscol.education.fr/1723/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-gt>

Par exemple :

- ✓ Raisonnement et démonstration (seconde)

<https://eduscol.education.fr/document/24580/download>

- ✓ Raisonnement et démonstration (première)

<https://eduscol.education.fr/document/24583/download>

- ✓ Automatismes

<https://eduscol.education.fr/document/24577/download>

- ✓ Les enjeux des mathématiques intégrées à l'enseignement scientifique

<https://eduscol.education.fr/document/41563/download>

Enseigner les mathématiques

➤ Collège

- Les mathématiques contribuent à tous les domaines du socle.

➤ Collège et Lycée

- L'objectif est de développer les 6 compétences spécifiques :
**chercher - modéliser – représenter - raisonner – calculer -
communiquer**

Enseigner les mathématiques

➤ Évolutions de l'enseignement des mathématiques

- La démonstration.
- Les automatismes.
- L'histoire des mathématiques.
- L'algorithmique :
 - ✓ la notion de fonction ;
 - ✓ la programmation comme production d'un texte dans un langage informatique interprété : Python.
- La différenciation pour :
 - ✓ les différents profils d'élève ;
 - ✓ l'inclusion de tous.
- L'intégration des **compétences dans l'évaluation** (positive) et tout au long de la formation des élèves.

Enseigner les mathématiques aujourd'hui

➤ Évolutions de l'enseignement des mathématiques

- Favoriser le travail coopératif, les activités visant à l'autonomie des élèves.
- Utiliser le numérique régulièrement à des fins pédagogiques.
- Rendre les mathématiques attrayantes et accessibles pour tous : jeux, métiers des mathématiques, développement durable...

À noter : tous les lycées de notre académie sont « lycée 4.0 ».



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comment participer à ces évolutions ?

Par l'acquisition et le développement de
compétences professionnelles dès cette année...
et tout au long de votre carrière

Les compétences professionnelles (Bulletin Officiel du 25 juillet 2013)

Un référentiel de compétences qui vise à :

- affirmer que **tous les personnels concourent à des objectifs communs** ;
- reconnaître **les spécificités des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice ;
- identifier les compétences professionnelles attendues.

Les compétences professionnelles à acquérir au cours de la formation mettent en jeu des **connaissances**, des **capacités** à les mettre en œuvre et des **attitudes** professionnelles.

Les compétences professionnelles (Bulletin Officiel du 25 juillet 2013)

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

1. Faire partager les valeurs de la République.
2. Inscrire son action dans le cadre des **principes fondamentaux** du système éducatif et dans le **cadre réglementaire** de l'école.
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

Attention, le métier ne se limite pas à la transmission de connaissances !

Les compétences professionnelles

(Bulletin Officiel du 25 juillet 2013)

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

4. Prendre en compte la **diversité** des élèves
 5. **Accompagner** les élèves dans leur parcours de formation
 6. Agir en **éducateur** responsable et selon des principes éthiques
- LOI n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires*
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
 9. Intégrer les éléments de la culture **numérique** nécessaires à l'exercice de son métier
 10. **Coopérer** au sein d'une équipe
 11. **Contribuer** à l'action de la communauté éducative
 12. Coopérer avec les parents d'élèves
 13. Coopérer avec les partenaires de l'école
 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Les compétences professionnelles

(Bulletin Officiel du 25 juillet 2013)

➤ Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

P 1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P 2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

➤ Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

P 3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la **diversité** des élèves

P 4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

P 5 : **Évaluer** les progrès et les acquisitions des élèves



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les ressources pour développer les compétences

Les ressources pour l'acquisition des compétences et l'accompagnement de votre formation

- Le conseiller tuteur en établissement (toute l'année).
- Le référent universitaire (le cas échéant).
- L'établissement.
- L'INSPE (le cas échéant).
- La formation disciplinaire et interdisciplinaire.
- La visite par un formateur de l'INSPE ou par un professeur chargé de mission.

Les missions confiées au tuteur ou à la tutrice en établissement.

➤ Les tuteurs sont formés pour aider le ou la stagiaire à exercer pleinement ses responsabilités dans

- la classe : contenus disciplinaires, savoir-faire didactiques et pédagogiques ;
- l'établissement : en tenant compte de ses caractéristiques, du projet d'établissement, en travaillant en équipe et en lien avec les différents partenaires ;
- le système éducatif : en inscrivant son action dans les missions confiées à l'école par la nation, notamment en répondant aux besoins des élèves (la maîtrise des compétences du socle commun, la réussite de leur parcours scolaire, les préparer à l'enseignement supérieur...)

Les missions confiées au tuteur ou à la tutrice

➤ Le tuteur ou la tutrice

- accueille le professeur stagiaire et l'aide à s'intégrer dans l'équipe éducative (dès la prérentrée) ;
- fait découvrir les gestes professionnels de référence : appropriation de savoir-faire efficaces et rodés, présentation d'outils pertinents ;
- conseille le stagiaire en suscitant sa réflexion et en encadrant ses pratiques :
 - ✓ il lui fait prendre conscience des effets de son action sur la classe, sur les apprentissages ;
 - ✓ il peut orienter vers des solutions pratiques adaptées, mais son travail ne consiste pas à proposer des solutions toutes faites ;
 - ✓ il n'est pas un modèle à reproduire.

La formation pédagogique dans l'enseignement public pour les lauréats de concours

Stagiaire titulaire d'un master MEEF

- ✓ **2 journées de pré-rentrée** par l'INSPE et l'EAFC :

Toutes les journées énumérées ci-dessous donnent lieu à l'édition d'un OM.

- ✓ **6 journées disciplinaires** assurées par des formateurs disciplinaires intervenant au titre de l'EAFC.

5 journées de ces 6 journées sont communes avec celles des stagiaires non titulaires d'un master MEEF.

- ✓ **2 journées « Laïcité »** dans le cadre du plan laïcité en établissement scolaire
- ✓ **2 journées de formation choisies de façon autonome** (m@gistère, e-INSPE, PrAF/PLF/FIL, université, etc.) réparties dans l'année scolaire.

La formation pédagogique dans l'enseignement public pour les lauréats de concours

Stagiaire non titulaire d'un master MEEF

- ✓ **2 journées de pré-rentrée** par l'INSPE et l'EAFIC :

Toutes les journées énumérées ci-dessous donnent lieu à l'édition d'un OM.

- ✓ **5 journées disciplinaires** assurées par des formateurs disciplinaires intervenant au titre de l'EAFIC.

Ces 5 journées sont communes avec celles des stagiaires titulaires d'un master MEEF

- ✓ **5 journées dont les contenus sont assurés par l'INSPE** : des mercredis et des jeudis (un groupe INSPE Montigny / un groupe INSPE Maxéville)

Professeurs contractuels - alternants

- Le statut d'un enseignant contractuel-alternant (EPR) est à la fois celui :
 - ✓ d'un étudiant à l'université ;
 - ✓ d'un professeur avec des classes en responsabilité en établissement.
- Ce « stage » permet d'acquérir une expérience professionnelle et de valider une partie du master.
- Les compétences professionnelles attendues sont les mêmes.

Procédure de certification des lauréats du concours

- Le jury de certification est composé d'inspecteurs et de chefs d'établissement.
- Il se réunit à la fin de l'année scolaire.
- Il se prononce à la lecture des avis
 - du chef d'établissement ;
 - des corps d'inspection, avis tenant compte
 - ✓ du rapport du tuteur établissement ;
 - ✓ de l'avis du rapport d'inspection le cas échéant ;
 - du directeur de l'INSPE le cas échéant.

Le jury peut convoquer le professeur stagiaire pour un entretien avant de prendre sa décision.

À l'issue des délibérations

le jury peut :

- préconiser la certification ;
- préconiser une prolongation de stage ;
- préconiser un renouvellement ;
- préconiser un licenciement.

La décision finale est prise par le recteur.

Une école engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être.

[Circulaire de rentrée : BO du 30 juin 2022](#)

Quelques points listés dans la circulaire :

- Un collège plus ouvert
- Les mathématiques dans le tronc commun au lycée général
- Une École pleinement inclusive
- Cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte
- Lutter contre les assignations sociales et territoriales
- Une École fondée sur le respect de l'autre
- Une attention accrue à la santé mentale des élèves
- S'engager pour l'environnement et le développement durable



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bonne rentrée,
bon travail,
bon courage
et

merci par avance pour votre
engagement au service de la
réussite des élèves.

Nous restons à votre disposition : iprmath@ac-nancy-metz.fr
